

AU CŒUR



DE L'ACTU

Cœur de Charente | Bulletin communautaire | n°4 | juin 2021



- Une économie en cours de relance
- Environnement et habitat
- Dossier : pause estivale
- Zoom sur 5 communes de Cœur de Charente



LE MOT DU PRÉSIDENT

Le contexte lié à la pandémie pèse lourdement sur la vie de chacun. Les services communautaires s'adaptent depuis plus d'un an au rythme des protocoles et des évolutions réglementaires afin de proposer le meilleur niveau de service à chaque situation.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos agents qui, grâce à leur engagement et leur professionnalisme, permettent cette continuité de service.

Vos élus communautaires dans le respect des protocoles en vigueur se sont réunis régulièrement, dans le but de prendre les décisions relatives aux nombreux dossiers portés par la collectivité.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le Plan Climat Air Énergie et le secteur de l'économie ont particulièrement mobilisé l'attention des élus. Plusieurs mesures ont été approuvées pour soutenir l'économie de notre territoire.

La saison estivale débute avec l'espoir de pouvoir reprendre une vie normale, le choix de la page de couverture est une incitation à découvrir différents lieux de notre territoire, à proximité de chez soi.

À l'heure où la vaccination s'accélère, gageons que la responsabilité et l'engagement de chacun protègent et alimentent nos libertés individuelles et collectives.

Christian Croizard,
Président de la Communauté de communes Cœur de Charente,
Maire de Mansle.



Responsable de la publication :
Christian Croizard

Coordination du bulletin :
Eric Bouchet, vice-président en charge
de la communication et Caroline
Desvars, chargée de communication

Impression :
Médiaprint (Chasseneuil-sur-Bonnieure)
www.mediaprint-eco.com

Maquette/création graphique :
Atelier Philographie (Val-de-Bonnieure)
www.philographie.com

Photo de couverture :
©Eric Bouchet, photo aérienne
Ambérac

Tirage : 13 000 ex.

Dépôt légal : juin 2021



L'ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

Le dispositif « Coup de pouce »

Interview d'une entreprise bénéficiaire

Luc Bertin, entreprise Bertin Couvertures Zinguerie (BCZ) à Saint-Amant-de-Boixe a bénéficié du soutien financier de la Communauté de communes dans le cadre du dispositif «Coup de pouce» destiné aux petites entreprises. Le taux d'aide a été bonifié par les élus afin d'accompagner la relance de l'activité économique.

En quoi consiste votre activité ?

BCZ est une entreprise de rénovation de toiture. J'interviens régulièrement pour des dépannages, le plus souvent sur des toits en tuiles et plus rarement sur des toits en ardoise. Je fais aussi beaucoup de zinguerie. J'interviens à 25 km autour de Saint-Amant. J'ai fondé cette entreprise en 2019, à la suite du départ en retraite de mon père. Je travaille aujourd'hui avec un apprenti.

Pour quel investissement avez-vous bénéficié de l'aide Coup de Pouce Cœur de Charente ?

J'ai bénéficié d'une aide de 8 771€ pour l'achat d'un échafaudage avec remorque d'une valeur de 29 230 €.

Cet investissement visait à pouvoir travailler en sécurité. Il s'agit en effet d'un échafaudage aux nouvelles normes, qui se monte plus vite, est plus léger et donc plus pratique.

Cet investissement a-t-il permis un développement de votre entreprise ?

Oui, car ce nouvel équipement m'a permis de faire des chantiers que je ne faisais pas auparavant. De plus, cet échafaudage se monte beaucoup plus vite. Il me permet de gagner du temps et donc d'être plus performant.

Avez-vous d'autres projets pour votre entreprise ?

Le prochain projet de l'entreprise sera de trouver un nouveau local. J'ai pour l'instant installé mon entreprise à domicile et la place vient à manquer ! Je recherche donc un entrepôt sur ma commune à Saint-Amant-de-Boixe.



Libaud, l'entreprise industrielle installée à Chenon, sur la zone d'activités des Maisons Rouges bénéficie du Plan de relance

Accompagnée dans ses démarches par la Communauté de communes, l'entreprise se voit octroyer 1 M € pour déployer une nouvelle unité de production. L'entreprise, qui emploie plus de 50 personnes sur son site de Chenon, au sein de la zone d'activités communautaire des Maisons Rouges, produit des préfabriqués en béton pour les entreprises du BTP.

AMC 16 : une nouvelle entreprise industrielle en Cœur de Charente



AMC 16

MAINTENANCE GRENAILLEUSES
TOUTES MARQUES

L'entreprise AMC 16 (Les Ateliers métallurgiques charentais) vient de rejoindre le territoire de Cœur de Charente ! L'entreprise, auparavant installée à Marthon, vient de s'implanter sur la zone d'activités des Coteaux, à Vars. Un rapprochement pour les chefs d'entreprise, M. et Mme Hubert, habitants de la commune voisine de Saint-Amant-de-Boixe.

L'entreprise fabrique et assure la maintenance de grenailleuses industrielles, un savoir-faire unique en France (le reste de la production européenne se trouve principalement en République Tchèque et en Italie).



AMC 16 est actuellement à la recherche d'un monteur/chaudronnier. Pour plus d'informations sur le profil recherché, n'hésitez pas à contacter le service économique [economie@coeurdecharente.fr].



Implantation d'une station biogaz ENDESA

Un nouveau service aux entreprises sera bientôt disponible sur la zone d'activités des Coteaux à Vars. Début 2022, une station biogaz sera ouverte à l'entrée de la zone par l'entreprise ENDESA. Ce biocarburant est de plus en plus plébiscité par les transporteurs et permettra à la filière logistique de développer sa flotte de véhicules roulant au gaz. La station sera ouverte aux véhicules légers comme aux poids lourds.

PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Cinq communes de Cœur de Charente s'engagent dans la démarche grâce au soutien de l'État et du Conseil départemental.

Les communes de **Mansle** et **Aigre** ont été labélisées « Petites villes de demain » par l'État. Ce label vise à déployer des actions concourant à la revitalisation des petites villes rurales, exerçant des fonctions de centralités. Le programme porte notamment sur l'habitat et le commerce des centre-bourgs.

La convention « Petites villes de demain » a été signée le 7 avril 2021, à l'Hôtel de Département.

Les élus de la Communauté de communes ont décidé d'étendre ce programme à un pôle de trois communes du sud du territoire (**Montignac-Charente**, **Saint-Amant-de-Boixe** et **Vars**) afin d'avoir un maillage géographique cohérent et qui irrigue l'ensemble du territoire.

Afin d'animer ce programme de revitalisation du territoire, un chef de projet va accompagner les maires et leurs équipes pour leur permettre d'agir en faveur d'une plus grande attractivité de leur centre bourg notamment et plus globalement de leur commune.

L'enjeu est véritablement d'offrir aux habitants, aux nouveaux arrivants, aux acteurs économiques et associatifs **les conditions favorables pour vivre, s'investir et s'épanouir en ruralité !**



INVESTISSEMENT- MONTANT TOTAL : 10,6 M €

Cette année encore, Cœur de Charente investit pour conforter les services à destination de ses habitants, tout en veillant à maîtriser les équilibres financiers des comptes publics. Les conseillers communautaires élus en juillet 2020 souhaitent mettre en adéquation la stratégie budgétaire avec les projets du mandat. Pour ce faire, la Communauté de communes se dote d'un « plan pluriannuel d'investissement », un outil de pilotage financier et politique permettant de s'assurer que les programmes d'investissement prévus sur le mandat sont bien compatibles avec les grands équilibres financiers de la collectivité.

> Assainissement / 800 000 €

- zonage Villejesus Vouharte Luxé ;
- travaux de sécurité ;
- station Mansle ;
- diagnostic et travaux réseaux ;
- étude projet STEP et réseaux Tusson.

> Jeunesse / 3 M €

- construction d'un pôle enfance jeunesse à Vars.

> Sécurité / 1,4 M €

- études et début de la construction de la gendarmerie à Mansle.

> Culture, patrimoine, tourisme / 1 M €

- réaménagement de l'ancienne trésorerie d'Aigre en bibliothèque - ouverture en septembre 2021 ;
- restauration intérieure des églises classées de Cellerouin et Mouton ;

- concours financier de la Communauté de communes au profit de la restauration des églises de St-Fraigne, St-Amant-de-Boixe et Vouharte ;
- signalisation des sites touristiques.

> Économie / 215 000 €

- achats de terrains pour l'agrandissement des zones d'activités communautaires.

> Voirie / 800 000 €

- programme d'entretien des voiries communales pour le compte des communes (campagnes 2020 et 2021).

> Urbanisme / 267 000 €

- élaboration du PLUi (phase 3).

> Équipements communautaires / 680 000 €

- programmes d'entretien et de réparation ;
- extension du siège communautaire (étude, travaux).

> Bassin d'eau vive - études / 314 000 €

> Social, habitat / 580 000 €

- terrains familiaux Bois Billon à Aigre

> Mobilité / 237 000 €

- étude gare ferroviaire à Vars ;
- bornes publiques de recharges pour véhicules électriques ;
- acquisition de 6 véhicules électriques pour les services communautaires.

FONCTIONNEMENT- MONTANT TOTAL : 8,2 M €

DÉPENSES

Ordures ménagères	2 356 000 €
Assainissement *	1 945 000 €
Administration générale	1 724 350 €
Enfance - jeunesse	1 196 001 €
SDIS 16 **	685 018 €
Tourisme - patrimoine - culture	450 740 €
Aides directes aux entreprises	270 000 €
Virement à la section investissement	221 500 €
Très Haut Débit	209 789 €
Bât. - espaces verts - baignades	195 000 €
GEMAPI ***	174 728 €

RECETTES

Fiscalité	3 669 197 €
Taxe ordures ménagères	2 356 000 €
Redevances et droits des services	1 391 000 €
Excédents antérieurs reportés	986 889 €
Autres dotations	551 000 €
Dotations de l'État	264 518 €
Amortissement (assainissement collectif)	250 000 €
Recettes des locations	220 000 €
Taxes GEMAPI	174 728 €
Atténuation de produits	60 500 €
Produits exceptionnels	14 168 €

* y compris amortissements

** SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

*** GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



LE PLAN LOCAL D'URBANISME PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal mobilise activement les maires des 51 communes.

Après un diagnostic territorial qui a recensé les atouts, les contraintes et les potentiels du territoire, et un projet qui a mis en lumière les grands objectifs en matière d'aménagement pour Cœur de Charente à horizon 2035, le PLUi est entré dans une phase plus concrète depuis le milieu de l'année 2020 : la traduction réglementaire du projet.

Le règlement graphique (plus communément appelé plan de zonage) et le règlement écrit sont, en effet, en cours de réalisation, et encadreront à terme l'implantation des constructions, leur aspect extérieur, l'imperméabilisation des sols, etc. Entre espaces naturels, agricoles ou urbains, de nombreux secteurs seront identifiés, avec des règles différentes.

Un exemple ? Les constructions de nos centres-villes/centres-bourgs sont caractérisées par des implantations à l'alignement de la rue et des hauteurs plus importantes que dans les lotissements, participant à la qualité patrimoniale et architecturale de notre territoire. En conséquence, les nouvelles constructions dans ces centres devront reprendre ces codes urbains et architecturaux, afin de préserver l'attrait de nos villages.

Quelles évolutions par rapport aux règles actuelles ?

Le PLUi remplacera les documents d'urbanisme actuels : Carte Communale ou PLU pour les communes qui en disposent, et se substituera au Règlement National d'Urbanisme pour les autres. L'instruction des permis de construire, déjà assurée par la Communauté de

Communes Cœur de Charente pour 11 communes, pourra se faire de manière plus cohérente et plus adaptée pour l'ensemble du territoire. À terme, le service instructeur de la Communauté de communes doit s'étoffer pour assurer l'instruction des demandes d'urbanisme des 51 communes.

L'élaboration de ce document est à la fois une volonté des maires, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires d'élaborer, ensemble, un projet de territoire mais aussi de disposer d'un outil adapté aux enjeux environnementaux, urbains et sociaux actuels. Des partenaires incontournables tels que la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental ou encore l'État sont associés à toutes les étapes et sont les garants du cadre général et de la bonne traduction dans le PLUi des règles nationales et régionales.

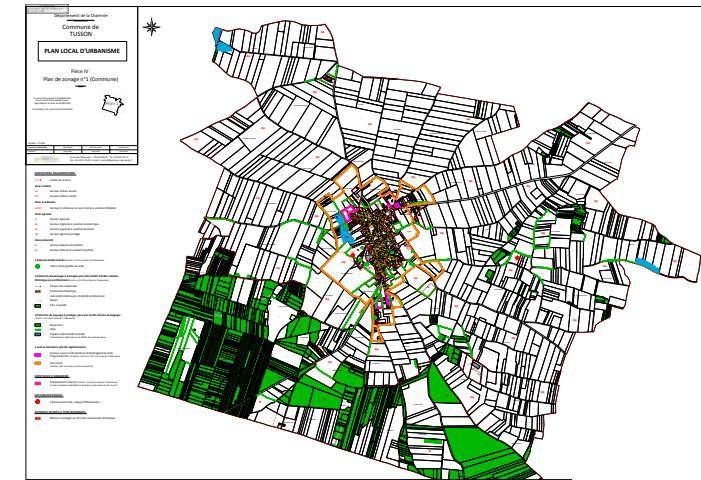
Même si le législateur fournit une règle du jeu très précise et contrainte pour élaborer le PLUi, les élus du territoire escomptent bien défendre les spécificités des 51 communes de Cœur de Charente à l'occasion de leurs arbitrages. La ruralité est bien consciente, au même titre que les grands centres urbains, de l'enjeu de limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles et de réduire le phénomène d'imperméabilisation des sols. La priorité de toutes et tous est bien aujourd'hui de préserver nos ressources agricoles et d'eau potable et plus globalement notre planète !

La reconquête active des locaux vacants (logements et commerces notamment) doit être une priorité si l'on souhaite conserver et accueillir des habitants et des entreprises tout en ménageant nos sols au cœur desquels nous puisons nos richesses naturelles et économiques.

Comment s'informer sur la démarche ?

C'est un projet écrit collectivement : les communes sont régulièrement consultées individuellement pour établir les pièces réglementaires, puis des temps de partage sont organisés entre élus et spécialistes. Des réunions publiques seront organisées en fin d'année pour recueillir vos remarques et compléments.

D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter les cahiers de suggestions présents en mairies ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr



PLU de Tusson actuellement en vigueur

CLIMAT, SANTÉ, MOBILITÉ ET ÉNERGIES RENOUVELABLES AU CŒUR DES DISCUSSIONS DES ÉLUS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE



Un Plan Climat Air Énergie « PCAET » pour inciter les acteurs du territoire à s'engager véritablement en faveur de la transition écologique.

La Communauté de communes Cœur de Charente est engagée depuis 2019 dans la réalisation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Les acteurs ont trois objectifs en ligne de mire :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire pour contribuer à limiter le changement climatique ;
- la préservation de la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante ;
- l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale.

Chacun doit agir et se donner les moyens pour les atteindre !

Les phases de diagnostic et de stratégie ont été validées par les élus communautaires. La construction du plan d'action a débuté cette année, plus d'une centaine d'actions (publiques et privées) existantes ou nouvelles sont sorties lors de 4 ateliers rassemblant les acteurs et les élus du territoire. Toutes ces actions ont été hiérarchisées au mois de mai, lors de 3 ateliers de travail. En effet, toutes les actions ne pourront pas être retenues afin de privilégier leur efficacité et leur impact sur le climat et les habitants.

Réduire son empreinte écologique, c'est agir dans de nombreux domaines du quotidien : le bâtiment, la mobilité et le transport, l'agriculture, l'industrie et les activités économiques, les énergies renouvelables ou encore les déchets, le patrimoine naturel.

Plus d'informations sur : www.paysduruffecois.com

MOBILITÉS DOUCES



Les questions de mobilité douce sont au cœur des préoccupations de bon nombre de communes de Cœur de Charente, avec deux objectifs essentiels :

- proposer des solutions pour favoriser la marche à pied ou encore l'usage du vélo ou de la trottinette comme alternative à la voiture individuelle. Vars peut être citée en exemple avec l'acquisition depuis plusieurs années de vélos mis à disposition des habitants ;
- recréer des axes secondaires de circulation entre les différents hameaux d'une commune (parfois isolés) et le centre bourg pour faciliter l'accès aux services et aux commerces.

Se déplacer à pied ou à vélo est aussi économe et bon pour la santé !

FOCUS

Les communes de **Saint-Fraigne** et de **Vars** ont engagé un travail en vue de créer des liaisons douces au sein du bourg, mais aussi de permettre des liaisons entre le bourg et les hameaux ainsi qu'avec certaines communes limitrophes. Les élus municipaux sont accompagnés par le Département qui a établi une cartographie des liaisons existantes et de celles en projet.

L'AMEC

Accompagner la Maîtrise des consommations Énergétiques des Collectivités publiques.

Les communes d'Aigre, Fontclaireau, Saint-Amant-de-Boixe, Val-de-Bonnieu, Vars et Villejoubert participent à la 2^e édition du dispositif en s'engageant à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leurs bâtiments pour préserver planète et deniers publics ! La Communauté de communes réalise aussi actuellement le diagnostic de ses équipements communautaires dans la même optique.

EXEMPLE

Fontclaireau, une commune engagée en faveur des économies d'énergie



La commune de Fontclaireau a engagé une réflexion globale en termes d'économie d'énergie, de respect de l'environnement et d'utilisation d'énergies renouvelables.

Son inscription au programme AMEC préfigurait un diagnostic des équipements communaux (mairie, école, salle des fêtes notamment).

La priorité est aujourd'hui donnée à l'école. « *L'école, c'est la vie d'une commune, son dynamisme et des jeunes s'installent encore aujourd'hui* » insiste le maire Philippe Boireaud et son adjoint en charge du dossier, Guy Buisson.

Le bâtiment qui date de 1963, possède encore sa chaudière gaz qui a plus de 35 ans. « *Il est important d'engager des travaux non seulement d'isolation et de couverture, mais aussi d'envisager le changement de la chaudière* » précise M. Buisson.

Le photovoltaïque est une énergie propre que Fontclaireau étudie depuis 2019. Le CRER a proposé une étude du potentiel photovoltaïque sur la commune. Monsieur le maire ajoute qu'il aimerait ouvrir la démarche d'installation de panneaux à ses administrés. Certains habitants ont d'ailleurs déjà fait cette démarche individuellement.

Les aides financières et l'accompagnement technique permettent à des communes moyennes d'engager une telle démarche.

INFOS UTILES

> Prime à la conversion des chaudières

Pour lutter contre les dérèglements climatiques et améliorer le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement s'est fixé l'objectif de zéro chaudière à fioul d'ici 10 ans. L'État vous aide à remplacer votre ancienne chaudière et à baisser votre facture d'énergie grâce à la prime à la conversion des chaudières qui s'adresse désormais à tous les Français.

• Retrouvez les informations via le lien :

<https://www.ecologie.gouv.fr/prime-chaudieres>

• Calculez le montant de la prime avec le simulateur

<https://www.ecologie.gouv.fr/prime-chaudieres#calcul-prime-simulateur>

> Les aides à la rénovation énergétique pour le logement

Découvrez les primes et aides qui s'adressent aux particuliers menant des travaux de rénovation énergétique dans leur logement et estimez celles auxquelles vous êtes éligible grâce à l'outil SIMULAIDES.

• Découvrez toutes les aides nationales et régionales

<https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/aides-nationales>

• Accédez au simulateur

<https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>

FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'



VOS CONTACTS EN CHARENTE

• Pour la rénovation énergétique de votre logement :

Point Info énergie du CAUE ☎ 05 45 92 95 93

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

• Pour tous travaux relatifs à l'amélioration de votre logement :

SOLIHA ☎ 05 45 95 62 02

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
contact.charente@solih.fr

www.solih16.fr

• Pour connaître vos droits et vos obligations en matière de logement :

Les aides et les prêts, le logement des jeunes, le logement social, la location saisonnière, les foyers de jeunes travailleurs, le logement temporaire, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les associations agréées d'intermédiation locative, l'accès à la propriété, les impayés et l'expulsion, les rapports locatifs...

ADIL16 ☎ 05 45 93 94 95

contact@adil16.org

www.adil16.org





BIBLIOTHÈQUE AIGRE

La bibliothèque d'Aigre ouvrira ses portes en septembre prochain !

Cette nouvelle structure vient compléter l'offre déjà étoffée sur Cœur de Charente :

- deux bibliothèques communautaires, Tusson et Saint-Fraigne ;
- Anais, Vars, Mansle et Saint-Ciers ;
- des points de lecture publique à Villejoubert, Luxé et Saint-Front.

Les horaires - Aigre

- mardi, jeudi, samedi : 9h30-12h
 - mercredi : 14h-18h
 - vendredi : 16h-18h
- ☎ 07 71 35 15 53

Les horaires - Tusson

Nouveaux horaires

- mardi : 16h-18h
- samedi : 14h-16h

☎ 05 45 31 61 44 ou 07 71 35 15 53

Les horaires - Saint-Fraigne

Nouveaux horaires

- mercredi : 10h-12h

☎ 05 45 21 95 09 ou 07 71 35 15 53

Retrouvez les horaires de toutes les bibliothèques via notre site Internet : www.coeurdecharente.fr

LES ÉLUS DE CŒUR DE CHARENTE SOUTIENNENT LES PROJETS CULTURELS

Tout au long de la pandémie, les élus ont tenu à être présents auprès des acteurs culturels, en maintenant les engagements financiers ou en indemnisant les troupes.

Le partenariat mis en place avec l'association **les 3aiRes** qui regroupe les salles de spectacle des Carmes, de la Canopée et de la Palène est une force pour notre territoire. Ce réseau est une chance pour porter la culture en milieu rural.



Le **dispositif d'aide aux manifestations culturelles** est maintenu. Les communes et associations du territoire qui le souhaitent peuvent déposer un dossier de demande d'aide financière auprès du service concerné.

Fiche à télécharger sur le site Internet :

<https://www.coeurdecharente.fr/fichespratiques/les-aides-culturelles/>

JEUNES : Pass Culture

L'État met en place le pass Culture pour les jeunes de 18 ans. Il suffit de s'inscrire sur le site : <https://pass.culture.fr/> et de télécharger l'application. Ce pass permet de bénéficier d'un crédit de 300 € pour des spectacles, entrées musées, achats de livres, disques, etc.



L'ART ROMAN EN RUFFÉCOIS

Élargissez vos connaissances sur l'art roman en découvrant l'exposition dédiée aux richesses du Ruffécois en 10 panneaux : les modillons, les programmes sculptés, les portails, les clochers, les voûtes, les baies, les chapiteaux.

Été 2021 - exposition présente dans les églises de :

- Ligné : du 26 juin au 4 juillet
- Vouharte : du 5 au 18 juillet
- Nanteuil-en-Vallée : du 19 juillet au 1^{er} août
- Verteuil : du 2 au 15 août
- Barbezières : du 16 au 29 août
- Ste-Colombe : du 6 au 19 septembre



PAUSE ESTIVALE EN CŒUR DE CHARENTE

Cœur de Charente valorise avec l'Office de tourisme du Ruffécois le territoire communautaire afin de promouvoir les activités et les sites qui participent à l'attractivité du territoire.

La destination touristique du Ruffécois met en avant les **activités de loisirs**, au travers du fleuve Charente, grâce au canoë, à la pêche, ainsi que les baignades, sans oublier les randonnées, une des principales sollicitations de la part des visiteurs.

La Communauté de communes accompagne ses **hébergeurs et producteurs** avec le dispositif « Paniers gourmands » offert par les propriétaires aux personnes qui réservent dans les gîtes et chambres d'hôtes. Cœur de Charente finance ces paniers à hauteur de 50%.

Les **restaurateurs** participent également à cette valorisation en proposant dans leur carte des produits de bouche locaux.

Une mise en avant des **artisans d'art** : la commune de St-Amant-de-Boixe propose deux manifestations tous les ans « les Artisanales » qui valorisent le travail des artisans. Le village de Tusson dispose également d'une offre élargie autour de la poterie, la taille de pierre, le vitrail. La volonté est de soutenir le réseau d'artisans locaux afin de dynamiser l'offre.

Dans le contexte sanitaire actuel, le territoire propose une offre « proche de vous », qui vous ressemble et « proche de chez vous » avec des activités de proximité. L'Office de tourisme centralise l'ensemble de l'offre touristique à retrouver sur www.ruffecois-tourisme.com





-  Office de tourisme / *tourist Office / Toeristische dienst*
-  Aire de camping-cars / *Camper van service area / Service vor Camping-car*
-  Camping / *Camp site / Camping*
-  Activité nautique / *water activitie / wateractiviteiten*
-  Activité de pleine nature / *outdoor activities / buitenactiviteiten*
-  Patrimoine / *Heritage / Erfgoed*
-  Site néolithique / *Neolithic site / Neolithische sites*
-  Architecture romane / *Romanesque architecture / Romaanse architectuur*
-  Jardin touristique / *Tourist garden / Toeristische Tuinen*
-  Producteur / *Grower / Producenten*
-  Village étape
-  Tour de Charente à vélo / *Cycle route / Fietstoer in de Charente*
-  Départ boucle cyclable / *Starting point for cycling circuits / Start fietslussen*
-  Chemin de St-Jacques de Compostelle / *Pilgrimage route to Santiago de Compostella / Weg naar St-Jacques de Compostelle*

Idée famille :

- le bac à chaîne de Mansle et sentier d'interprétation
- le bac à câble de Lichères.



2 bases de canoë
Mansle
Montignac/Charente



4 parcours Géocaching
Cellefrouin, Moutonneau,
Tusson et Villejoubert
<https://terra-aventura.fr/>

Cache
éphémère à
Saint-Groux en
août 2021



3 sites de baignade du
3/07 au 29/08
Piscine à Mansle, Baignade
au Portal à Vars, Baignade
au Plan d'eau des Gours



Téléchargez l'ensemble
des parcours de
randonnées
pédestres et vélo sur
www.coeurdecharente.fr



www.ruffecois-tourisme.com

antenne de Mansle 05 45 20 39 91
antenne de Ruffec 05 45 20 72 08





28 rue des Ponts - 16140 Aigre

La **Maison Cognac Gautier** d'Aigre s'ouvre aux visiteurs.

Ouverture de la boutique :

- mardi et vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h45
- samedi : 9h30-12h30 / 14h-17h

Visites et dégustations sur rendez-vous :
05 45 21 58 67

<https://www.cognac-gautier.com/>



Néo Lithos vous attend à Tusson en Juillet et Août !

Tous les jours sauf le lundi

- 3 créneaux : 11h, 15h et 17h
- Réservation obligatoire au 05 45 31 17 32
- Tarif : 16€ / 12€ pour les moins de 12 ans
- Groupes de 3 pers. minimum et 10 pers. max
- À partir de 8 ans.

Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe

Découvrez une nouvelle façon de visiter l'abbaye en vous amusant !

Guidés par Anne Mésia saurez-vous résoudre les énigmes ?

N'oubliez pas votre smartphone !

Renseignements : 05 45 94 24 27

<https://abbayesaintamantdeboixe.fr/>



Jardins éphémères - St-Fraigne

Les jardins éphémères ont ouvert leurs portes à différents créateurs sur le thème « Rire et délire ».

Des animations tout l'été.

Du mercredi au dimanche de 13h à 19h

Renseignements : 05 45 21 57 65

<http://www.islenature.fr/>



3 expos à la Maison du Patrimoine - Tusson

Du mardi au dimanche 10h-13h et 15h-18h Gratuit

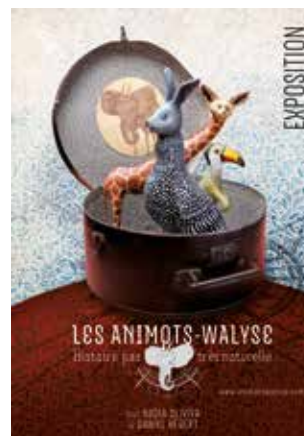


• Le Bazard' Art - du 3 juillet au 29 août

L'artiste Nanoushka propose des réalisations de formes à partir des petites matières délaissées. Lucie Slade Drouet « La Détrakerie », expose des tableaux, dessins, quelques histoires et petites sculptures en papier mâché.

• Les Animots Walyse - du 15 juillet au 29 août

Nadia Olivier (sculptures en papier mâché) et Daniel Hébert (dessins) présentent une exposition d'animaux bizarres créés avec des mots-valises. On y rencontre un éléphantilope, un girafennec, un lapintade, un tigrenouille, etc. www.animotswalyse.com



• Inspirations - du 15 juillet au 29 août

Sculptures d'Aline Pallaro en papier mâché. Une trentaine de bustes de femmes : des femmes anonymes et des femmes célèbres qui évoquent la condition féminine et des combats des femmes. La scénographie amène les visiteurs à rencontrer, dans leur intimité, des femmes qui ont des parcours, des vies, des rêves différents et qui nous livrent des bribes de leurs journaux intimes.



DES ACTIONS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Le cœur de notre Communauté de communes vibre au rythme des actions à destination de l'enfance et de la jeunesse.

DES SÉJOURS POUR LES JEUNES

S'ils ont été annulés l'été dernier en raison de la crise sanitaire, les camps proposés par les centres de loisirs (ALSH) auront bien lieu cette année : Cozes, Saint-Savinien et Dolus-d'Oléron (17) ou encore le Lac de Beaumont Saint-Cyr (86) ont été choisis par les 3 ALSH du territoire pour poser les tentes et accueillir les enfants en toute sécurité sanitaire. Les équipes ont concocté des programmes d'activités sport et nature (catamaran, surf, etc.) pour offrir aux enfants et aux jeunes un été plein de surprises et de dépaysement.

Les services petite enfance quant à eux poursuivent leur travail autour de la santé environnementale et de la pédagogie avec et dans la nature.

PRÉSERVER LA SANTÉ DE NOS ENFANTS

Ainsi, afin de prolonger le travail déjà engagé à ce sujet, nous accueillerons, le 29 septembre prochain, le spectacle **Parent'hèse**, présenté par la compagnie « Fenêtre Sur ». Suivi d'un débat, il offrira l'opportunité aux assistantes maternelles de connaître et d'échanger autour de cette question de santé que sont les perturbateurs endocriniens dont les effets sur les jeunes enfants ne sont pas sans conséquences : obésité, diabète, baisse de la fertilité à l'âge adulte, impact sur la puberté, ou encore mis en cause

dans certains troubles du comportement.

Proposée par la Mutualité Française, soutenue par l'ARS Nouvelle Aquitaine, en lien avec le Pays du Ruffécois et les MPE (Maisons de la Petite Enfance) de notre Communauté de communes et Val de Charente, cette soirée sera complétée d'ateliers pour améliorer les pratiques professionnelles et sensibiliser ainsi à l'impact des perturbateurs endocriniens.

Cette action est également déployée sur la Charente avec deux autres dates, l'une à Cognac et l'autre à Angoulême.





LA NATURE, SOURCE D'ÉPANOUISSEMENT

Le travail engagé autour de la pédagogie avec la nature s'accroît. En effet, des études menées depuis plus de 10 ans déjà, mettent en lumière les conséquences du « déficit de nature » (Louv, 2005) : obésité, perte d'autonomie motrice, baisse des performances intellectuelles, troubles de la vue, plus grande fragilité face aux épidémies...

Les professionnelles de la petite enfance ont donc fait le choix d'orienter davantage encore leurs actions en ce sens. Après une réunion d'information à destination des assistantes maternelles du territoire, les 3 MPE proposent au sein de leurs structures des ateliers pratiques animés par Séverine Leysenne, éducatrice de jeunes enfants.

À travers cette démarche pédagogique, les professionnelles favorisent donc, entre autres, chez nos petits, un développement psychomoteur harmonieux, une amélioration des comportements de coopération entre pairs, un appui aux acquisitions de langage ou des compétences cognitives ainsi qu'un renforcement des défenses immunitaires. Autant d'aspects qui, à terme, permettront aux enfants d'améliorer leurs capacités de concentration et d'apprentissage à l'école, d'être plus résistants aux maladies, ou encore de réagir de façon plus constructive dans leurs relations sociales.

UN ANIMATEUR SOCIAL POUR LES 12-25 ANS

La Communauté de communes et le Centre Social, Culturel et Sportif du Pays Manslois (CSCSPM) sont liés à travers une convention permettant la concrétisation d'actions en faveur de l'enfance et la jeunesse (centre de loisirs, ludothèque, été actif...).

À l'instar des jeunes citadins, ceux de nos territoires ruraux traversent eux aussi des périodes délicates, difficiles parfois à déceler. C'est pourquoi, Cœur de Charente et le centre social s'unissent encore davantage afin d'aller vers ce public fragile.

La Communauté de communes soutient financièrement cette nouvelle action pilotée par le centre social, qui est financée par ailleurs par la CAF et le FONJEP*.

La mission de l'animateur social est d'aller à la rencontre des jeunes, âgés de 12 à 17 ans, élargi aux 18-25 ans, dans une situation de décrochage scolaire, professionnel ou social. Complémentaire des activités de loisirs déjà existantes, cette nouvelle action devrait permettre à chacun de définir son propre projet, d'être accompagné jusqu'à sa réalisation par l'animateur social chargé de le soutenir et le mettre en lien avec les dispositifs existants (mission locale Arc Charente,...). Les projets peuvent également être collectifs avec une visée citoyenne et engagée pour le territoire.

Pour ce faire, **Julien Girardot**, natif du Châtenet (Val-de-Bonnieure) a pris ses fonctions le 22 avril dernier. Ayant une bonne connaissance de notre territoire et du public jeune, en tant qu'animateur, il revient en Charente fort d'une expérience de référent éducatif depuis 2013 au sein de la municipalité de Clermont-Ferrand.



Ayant le souhait de renouer avec une plus grande proximité sociale et un engagement citoyen plus appuyé, il a donc accepté cette nouvelle mission d'animateur social.

*FONJEP = Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Des animations tout l'été : notamment une journée à l'île d'Aix, une journée inter-centre avec les jeunes de Aigre, Vars et Ruffec, etc.

Des soirées régulières sont également proposées.

Centre social, culturel et sportif du Pays Manslois
☎ 05 45 20 72 08



1 jeune 1 solution

Je suis jeune, je découvre toutes les solutions pour préparer mon avenir,

- Je postule à un job
- Je participe à un événement
- Je consulte les mesures pour les jeunes et leurs employeurs

Retrouver les informations utiles via le site <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

ZOOM SUR LA GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes s'adresse à vous si :

- Vous êtes âgé de 16 à 25 ans
- Vous ne bénéficiez d'aucune aide financière de la part de vos parents
- Vous êtes sans emploi (sauf travailleurs handicapés)
- Vous n'êtes pas étudiant et vous ne suivez aucune formation
- Vos ressources ne dépassent pas 497€ / mois

En 2021, 50% de places supplémentaires seront ouvertes pour aider davantage de jeunes à s'insérer dans le monde du travail, alors n'hésitez plus, foncez !

Comment faire pour en bénéficier ?

Afin de bénéficier de la Garantie Jeunes, il vous suffit de vous adresser à la mission locale de votre lieu de résidence. Votre situation, vos demandes, vos projets et vos besoins seront alors analysés par un référent de la mission locale qui établira un diagnostic permettant d'identifier et de valoriser vos compétences. Vous pourrez ensuite signer un contrat d'engagement (PACEA) qui vous ouvrira le droit à la Garantie Jeunes.



Mission locale Arc Charente

Les permanences sur Cœur de Charente :

• à Mansle (mairie)

Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

Jeudi : 10h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

> Conseiller : Anne Solène Courtois

Pour prendre RV : 05 45 29 55 10

• à Aigre (Communauté de communes)

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

> Conseiller : Cyril Brosse

Pour prendre RV : 05 45 29 55 10

• à Saint-Amant-de-Boixe (mairie)

Vendredi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

> Conseiller : Christelle Cardin Tinard

Pour prendre RV : 05 45 29 55 10

LA COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

FOCUS

La création d'une résidence sénior

La commune a en projet de construire dans un premier temps, quatre appartements avec des jardins aménagés en les proposant en priorité à ses habitants.

La commune s'est attachée les services du PETR pour les aménagements paysagers et a notamment planté un verger avec des variétés anciennes. L'entreprise solidaire et sociale « ReSanté-Vous » accompagne également la commune pour adapter au mieux les futurs appartements, grâce à son expertise en la matière et via ses professionnels de santé (ex un ergothérapeute).
<https://www.resantevous.fr/>

L'épicerie « Au passage » change de main

Laurence Garraud reprend les rênes du multiple rural communautaire de Vadalle.

« Ce qui fait la richesse de notre village et de ce territoire c'est sa ruralité et son humanité ». Gérard Liot, maire d'Aussac-Vadalle est attaché à conserver ce qui permet de créer des liens et surtout de les pérenniser, à savoir « une collectivité à taille humaine », dans laquelle « on met un visage sur la fonction de maire ».

Les élus s'attachent à avoir une commune qui conserve sa dimension rurale, avec une offre de services qui évolue, avec l'accueil de nouvelles familles, notamment de rurbains, tout en leur permettant de vivre dans un environnement et un cadre de vie privilégiés. « La situation géographique de la commune est un atout ainsi que le prix des terrains accessible pour accueillir une nouvelle population. »

En poste depuis 26 ans...

« C'est un avantage d'être en poste depuis 26 ans. Cela permet d'avoir une vision globale et de positionner notre démarche dans une programmation pluriannuelle ».

Chaque membre du conseil participe selon ses compétences ce qui évite des dépenses et le gaspillage, tout en permettant de financer d'autres actions.



À VOIR, À FAIRE :

- Randonnée : circuit de 9 km balisé - départ de la salle de Vadalle ou de Puymérle. Fiche à télécharger sur : www.coeurdecharente.fr
- Site communautaire de Puymérle : la clairière et ses arbres centenaires ainsi que la chapelle, seul vestige de l'ancien ermitage cistercien du XIII^e siècle.

Mairie Aussac-Vadalle ☎ 05 45 20 61 60, www.aussac-vadalle.fr

LA COMMUNE DE LIGNÉ

« Améliorer la qualité de vie, embellir la commune, soutenir nos associations qui œuvrent à créer une dynamique de village ».

Marie-Claire Gagnaire, maire de Ligné insiste sur ce qui fait la richesse de sa commune, à savoir, le lien social, la solidarité entre les habitants. Elle souhaite conserver cet « état d'esprit ». Artisans, producteur, hébergeur et Maison d'artistes... autant d'activités différentes qui créent une vraie synergie dans le village. Une volonté également de mettre en valeur le patrimoine bâti de la commune, le cimetière, les lavoirs, le dolmen, le Temple, etc.

Zoom sur un projet

Lors d'une réunion de présentation par le PETR du Ruffécois, des énergies renouvelables, et la manière d'exploiter des espaces communaux à l'installation de panneaux photovoltaïques, la commune de Ligné a étudié la faisabilité d'installer des panneaux sur l'ancienne décharge. « le terrain était dégradé et nous ne savions qu'en faire ; l'idée nous a paru intéressante » précise Mme le maire. Le dossier est aujourd'hui entre les mains de la DREAL* avant de pouvoir ensuite obtenir le permis de construire.

*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Le Domaine des Chaillis

La famille Tallon gère depuis plus de 25 ans la distillerie ainsi qu'un domaine qui appartient à la famille depuis le XVII^e siècle. Ils produisent en moyenne 15 000 litres par an. Un gîte leur permet également d'accueillir les visiteurs et de faire connaître leurs produits.



À VOIR, À FAIRE :

- Randonnée : un sentier balisé de 8,4 km au départ de la mairie
- Programme Art roman : découvrez l'ensemble des édifices romans du Ruffécois dans le livret collector gratuit et disponible à l'Office de tourisme.

Mairie Ligné ☎ 05 45 39 01 73



FOCUS

Maison d'artistes Moonflowers

Cette structure développe des projets artistiques et culturels très diversifiés en France et à l'internationale et défend en parallèle une vision innovante et indépendante de la production artistique. Sa volonté est aujourd'hui de s'inscrire également dans des projets de territoire avec les acteurs locaux et pouvoir proposer à Ligné, un lieu professionnel équipé à destinations d'Artistes au sens large, un vrai lieu d'échanges.

www.moonflowerprod.com

LA COMMUNE DE MOUTONNEAU

FOCUS

Géocaching Terra Aventura

Créé en 2018, le parcours de Lichères – Moutonneau intitulé « La cache à l'eau ! » bat tous les records de fréquentation ! Près de 12 000 personnes depuis sa création ! Le personnage de Zéidon vous fait découvrir l'histoire de Lichères et de Moutonneau. Partez à l'aventure et à la recherche des Poi'z sur plus de 400 parcours géocaching en région Nouvelle-Aquitaine.

PRATIQUE

• téléchargez l'application gratuite sur terra-aventura.fr et laissez-vous guider

• parcours du Ruffécois : Villejoubert, Tusson, Moutonneau, Cellefrouin et Nanteuil-en-Vallée, Embourie, Verteuil-sur-Charente.

« La commune veut miser sur le tourisme ! »

Jean-Yves Beau, maire de Moutonneau, est bien conscient de l'attractivité générée par le fleuve Charente. Les sentiers de randonnées et notamment le géocaching ont permis de faire connaître Moutonneau au-delà de la Charente.

« Nous aimerions développer la grande île et proposer des activités estivales ». La commune œuvre à l'aménagement du village, à son embellissement (labellisé Villes et Villages Fleuris) et au maintien d'un cadre de vie reposant, apaisant.

« Nous n'avons ni commerce, ni service créateurs d'emplois et de richesses, mais des idées et l'envie de poursuivre la valorisation du bourg ! ».

Zoom sur un projet

L'aménagement du bourg et plus précisément de l'entrée de bourg est un projet important afin de :

- mieux accueillir : créer des places publiques, une halte occasionnelle pour les camping-cars, des locations de vélos ; attirer les pêcheurs avec la création d'un ponton...
- mieux informer : mettre en place une signalétique, proposer des aménagements ludiques sur l'île (jardin de curé, biodiversité, mare, etc.)
- mieux circuler : créer une voie verte depuis Lichères, réparer la passerelle.



À VOIR, À FAIRE :

- Randonnée : un sentier balisé au départ de la mairie, 8 km. Fiche à télécharger sur : www.coeurdecharente.fr
- Géocaching
- Balade Nature et Patrimoine au départ de la mairie

Mairie Moutonneau ☎ 05 45 22 51 22, www.moutonneau.fr

LA COMMUNE DE VAL-DE-BONNIEURE

Après avoir engagé le chantier de rénovation de la mairie de Saint-Angeau qui se termine en juin, la commune va lancer une réflexion sur l'aménagement du bourg. « Un sujet qui était déjà d'actualité lors des mandats précédents » précise Aurélie Lacroix, maire de Val-de-Bonnieu. Des études ont déjà été menées par le CAUE et le sujet continue de se nourrir des idées de chacun avant de faire l'objet de réunions avec les acteurs concernés. Les habitants ont été invités à intégrer les commissions thématiques organisées par la municipalité. « Mettre en œuvre des actions pour préserver la dynamique sociale, culturelle et sportive est une priorité. Le dialogue avec la population est très précieux à mes yeux » ajoute Aurélie Lacroix.

Par ailleurs, les quatre édifices protégés au titre des monuments historiques (trois églises romanes et

un logis du XV^e siècle) vont bientôt faire l'objet d'un diagnostic afin de prioriser les travaux de restauration. Tous les bâtiments communaux sont en cours d'étude dans le cadre de l'AMEC et de la transition énergétique.

Le terrain des Ramiers

La commune réhabilite actuellement l'ancien terrain de foot de Ste-Colombe pour créer un espace de loisirs ouvert à tous, pour les associations et les manifestations. Le club de tir à l'arc a investi les lieux et accueille déjà de nouveaux membres.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement engagée sur le mandat précédent et poursuivie par les nouveaux élus avec le « Zéro pesticide ».



À VOIR, À FAIRE :

- Randonnées : 4 sentiers balisés (St-Angeau, Terrebourg, Ste-Colombe, St-Amant-de-Bonnieu)
- Programme Art roman : fiches descriptives disponibles à l'intérieur des églises de Ste-Colombe, St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieu.

Mairie de Val-de-Bonnieu ☎ 05 45 39 21 45, www.valdebonnieure.fr
+ infos en direct via l'application PanneauPocket (à télécharger gratuitement sur les téléphones mobiles)

FOCUS

Retour d'expérience sur la commune nouvelle

Même si « les habitants ont encore aujourd'hui du mal à dire que leur commune s'appelle Val-de-Bonnieu », comme le précise avec humour Aurélie Lacroix, la fusion des trois anciennes communes de Ste-Colombe, St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieu a permis de mutualiser le matériel, le personnel, d'engager des travaux et des projets plus importants et d'obtenir davantage d'aides financières.

« Les habitants doivent toutefois faire preuve d'un peu de patience : la nouvelle commune est très vaste et les trois employés communaux qui œuvrent à l'année ont un travail conséquent à réaliser ».



LA COMMUNE DE XAMBES

FOCUS

Marchés de producteurs de Pays

La chambre d'agriculture a développé sur la Charente «Les marchés de producteurs de pays».

Une convention a été passée entre la commune et la chambre d'agriculture pour l'organisation de 4 marchés sur l'année : 12 mars, 18 juin puis **10 septembre et 12 novembre 2021**.

Ces marchés obéissent à une charte et un cahier des charges qui vaut pour engagement de chacune des parties.

Les MPP c'est « la garantie du local et de la qualité », le tout dans une ambiance conviviale.



« Travailler l'attractivité de notre village » c'est l'objectif que s'est fixé Géraldine Jérôme, maire de Xambes et son conseil municipal. « Une commune attractive est une commune qui vit dans laquelle on a envie de s'installer et de rester ».

La commune s'engage notamment dans un travail de rénovation et d'isolation des logements communaux et des bâtiments publics (mairie et école), dans un souci premier d'économie d'énergies. La réhabilitation du bar est déjà bien engagée afin d'accueillir un nouveau gérant au plus vite. Elle s'engage également dans une démarche environnementale (accompagnée par le PETR du Ruffécois) avec l'enherbement du cimetière, des aménagements paysagers dans les rues et places, tout en priorisant la plantation de vivaces pour limiter la consommation d'eau. C'est une vraie démarche citoyenne à laquelle les habitants adhèrent volontiers.

Zoom sur un projet

L'école comme lien social et de développement économique

La volonté affichée de la commune est de donner la priorité aux habitants, communiquer davantage et inciter les familles à s'installer. Le maintien de l'école est un élément essentiel.

« Nous proposons les logements communaux aux familles avec des enfants qui s'installent sur la commune » précise Géraldine Jérôme.

Proposer de plus en plus de produits frais et bio à la cantine scolaire est une autre préoccupation de la commune. Un projet d'aménagement du bourg est en cours d'élaboration, il sera présenté aux habitants prochainement.



À VOIR, À FAIRE :

- Balade Nature et Patrimoine au départ de la salle des fêtes
- Programme Art roman : fiche descriptive disponible à l'intérieur de l'église
- Randonnée : un sentier balisé au départ du parking de la salle des fêtes 8,5 km

Mairie de Xambes ☎ 05 45 39 87 47, www.xambes.fr

16
juillet

SOIRÉE ENQUÊTE AUX JARDINS

Isle Nature - St-Fraigne
RV : 20h

18
juillet

MONPAPL'ART - FONTCLAIREAU

Village de Monpape - 10h-19h

18-23
juillet

STAGE INTERNATIONAL DE DANSE

Mansle

25
juillet

RANDONNÉE ST JACQUES

Dans le cadre de l'année jacquaire.
De St-Amant-de Boixe à Marcillac-Lanville
RV : 9h

29
juillet

CONCERT SEXTET VOCAL FÉMININ

Flos de Spina - Cellefrouin
RV : 21h - Tarif 5 €

31
juillet
1^{er}, 4, 7
août

DOM RÉMI CARRÉ FESTIVAL

Festival de musiques et d'instruments anciens
RV : Abbaye de St-Amant-de-Boixe

19
août

MARCHÉ PRODUCTEURS & ARTISANAT D'ART

à partir de 17h - Tusson - couvent des hommes
Visite du prieuré à 18h et 19h30

7
août

CINÉMA PLEIN AIR

L'Isle Nature St-Fraigne - Projection du film
« Le Grand bain » de Gilles Lellouche
RV : 21h45 - Gratuit

18-19
août

LES NUITS DE L'ABBAYE

St-Amant-de-Boixe - Spectacle gratuit
RV : 20h30

11
sept.

RANDONNÉE ST JACQUES

Dans le cadre de l'année jacquaire.
De Nanteuil-en-Vallée à Charmé
RV : 9h à Aizecq

18-19
sept.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

www.culture.gouv.fr

VISITES GUIDÉES ESTIVALES DE VOS VILLAGES - Du 12 juillet au 29 août

- les jeudis à 10h à Montignac-Charente
 - les jeudis à 14h à Aigre
 - les lundis à Mansle
- Inscription obligatoire à l'OT du Ruffécois
au 05 45 20 39 91

TUSSON SE RACONTE Visites guidées du village

- les 15, 22, 29 juillet & les 5 et 12 août
- RV : 17h30 Maison du patrimoine • Tarifs : 5 et 6 €
Réservation au 05 45 31 17 32 ou 05 45 31 70 49



VISITES GUIDÉES DES CHANTIERS DE FOUILLES DES SITES MÉGALITHIQUES

- Fouqueure : 18, 20, 24 et 27 août à 17h
- Charmé : samedis 7 et 14 août à 11h et mercredi 11 août à 17h

GRATUIT

Inscriptions : Office de tourisme du Ruffécois
☎ 05 45 20 39 91 / 05 45 31 05 42



MARCHÉS DE PRODUCTEURS

À partir de 18h

- 14 juillet • Maison de l'eau St-Fraigne
- 15 juillet • Baignade du Portal Vars
- 16 juillet • Hippodrome Mansle
- 4 août • Parc de l'abbaye St-Amant-de-Boixe
- 13 août • Salle polyvalente Puyréaux
- 10 septembre et 12 novembre • Place de la salle des fêtes Xambes
- 17 septembre • Parc des Charmilles Aigre



COURSES DE CHEVAUX

- Luxé : courses en nocturne le 31 juillet dès 19h - Fest'Hippo ; avec le groupe Emile et Images
- Mansle : 1^{er} et 22 juillet à partir de 14h30
- Montignac-Charente : 15 juillet + 12, 19, 26 août courses en nocturne à partir de 18h30



Retrouvez toute l'offre de Cœur de Charente et inscrivez-vous sur : <https://eteactif16.lacharente.fr/> renseignement au centre social de Mansle : 05 45 20 72 08





Randonnées Néo

Visites des sites mégalithiques au cours d'une randonnée pédestre commentée. Tarif : 2€. Sur inscription OT du Ruffécois : 05 45 20 39 91 ou 05 45 31 05 42

• **13 juillet - Tusson** : visite de l'exposition « Les mégalithes du Ruffécois » puis balade pédestre jusqu'aux sites des tumulus. RV 9h30 Maison du Patrimoine de Tusson - 4 km.

• **10 août : randonnée Charmé-Bessé-Courcôme** - 6,8 km
RV 9h30 site de fouille de Charmé : visite du site
Présentation du dolmen de la Pierre Blanche à Bessé et de Magnez à Courcôme.

Pauses Néo

Explorez les mégalithes du Ruffécois au travers d'une courte visite guidée. Tarif 2€. RV à 11h

- 20 juillet : Motte de la Garde à Luxé
- 27 juillet : Motte de la Jacquille à Fontenille
- 3 août : Dolmens des Pérottes à Fontenille
- 10 août : Dolmen de Magnez à Courcôme
- 17 août : Tumulus de la Boixe à Vervant
- 24 août : Tumulus de Tusson à 15h

Randonnée romane

Partez à la découverte du patrimoine roman le temps d'une rando commentée par un guide conférencier.

Tarif : 2€. Sur inscription OT du Ruffécois : 05 45 20 39 91 ou 05 45 31 05 42

• **17 juillet : Lichères, Moutonneau, Mouton** : RV 9h place de l'église de Lichères – 5,5 km.

Visites guidées

- 9 août : église prieurale Saint-Michel de Nanclars. RV 10h30, place de l'église. Tarif : 2 €.
- 11 août : église prieurale Saint-Denis de Lichères. RV 10h30 place du cimetière. Tarif : 2 €.
- du 11 juillet au 29 août - les dimanches à 15h et 16h30 : Chapelle de la Macarine, ancienne chapelle du prieuré-ermitage, dans la forêt de la Boixe (Villejoubert). RV sur place.

Pause romanes

Les jeudis à 11h – Tarif : 2€

- 15 juillet à Raix
- 22 juillet à Vouharte
- 29 juillet à Verteuil
- 5 août à Tusson
- 12 août à La Faye
- 19 août à Fouqueure



Communauté de communes Cœur de Charente

www.coeurdecharente.fr

• **Siège communautaire**
10, route de Paris
16 560 TOURRIERS
☎ 05 45 20 68 46
secretariat@coeurdecharente.fr

• **Pôle aménagement & environnement**
5, avenue Paul Mairat
16230 MANSLE
☎ 05 45 20 71 33